



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Éducation et Sécurité Routières

Melun, le 04 septembre 2025

Étude accidentalité routière concernant le non-port de la ceinture de sécurité 2019-2024

L'année 2019 est l'année de référence définie par l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR) pour la décennie 2020-2030.

L'étude de l'accidentalité portera sur une période de 6 ans (2019-2024).

Ces données sont issues des BAAC (Bulletins d'Analyse des Accidents Corporels) renseignés par la Police Nationale ou la Gendarmerie Nationale au moment d'un accident corporel.

Ces données sont fiabilisées et analysées par l'Observatoire Départemental de Sécurité Routière (ODSR) de Seine-et-Marne.

Point de vigilance : l'indicateur de la non-présence de la ceinture de sécurité peut être dû à une mauvaise attache de celle-ci, notamment pour les enfants. En effet, certaines des victimes peuvent être éjectées à cause d'une ceinture de sécurité mal réglée.

34 % des personnes tuées en Seine-et-Marne entre 2019 et 2024 ne portaient pas (ou mal) leur ceinture de sécurité alors que celle-ci était obligatoire.

Année	Nombre d'accidents mortels	Nombre de personnes tuées	Nombre de personnes tuées dans un véhicule où le port de la ceinture est obligatoire	Nombre de personnes tuées sans ceinture dans un véhicule où le port de la ceinture est obligatoire
2024	65	71	46	18
2023	59	63	33	12
2022	55	58	35	12
2021	50	51	29	11
2020	57	60	38	11
2019	66	71	43	13
Total	352	374	224	77

80 % des personnes tuées sans leur ceinture de sécurité l'ont été dans un véhicule de tourisme.

Répartition selon le mode des personnes tuées non ceinturées dans un véhicule où le port de la ceinture de sécurité est obligatoire	2019-2024		
	VT	VU	PL
Conducteurs	44	7	3
Passagers	18	3	2
dont passager avant	8	1	2
dont passager arrière	10	2	-

79 % de ces personnes sont des hommes, majoritairement conducteurs.

Répartition selon le sexe des personnes tuées non ceinturées dans un véhicule où le port de la ceinture de sécurité est obligatoire	2019-2024	
	Homme	Femme
Conducteurs	44	10
Passagers	17	6

40 % de ces personnes ont entre 25 et 44 ans.

Répartition selon l'âge des personnes tuées non ceinturées dans un véhicule où le port de la ceinture de sécurité est obligatoire	2019-2024				
	0-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et +
Conducteurs	-	9	21	15	9
Passagers	3	6	10	3	1

Parmi les 77 personnes tuées sans ceinture :

- 34 personnes décédées sans ceinture ont eu un accident de plein jour et 43 de nuit ;
- 65 % des personnes décédées sans ceinture ont eu un accident hors agglomération hors autoroute, 19 % en agglomération et 16 % sur autoroute.

Les principaux facteurs présents dans les accidents où une personne sans ceinture de sécurité (obligatoire) est décédée sont par ordre d'importance :

- Vitesse excessive ou inadaptée ;
- Alcool ;
- Stupéfiants ;
- Somnolence-fatigue.